

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 15590 Numéro SIREN : 424 704 369 Nom ou dénomination : A.B RACING
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2022 sous le numéro de dépôt 165751



20221657512020

DATE DEPOT : 29/12/2022

N° DE DEPOT : 165751

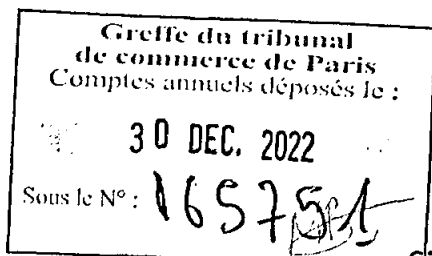
N° GESTION : 1999B15590

N° SIREN : 424704369

DENOMINATION : A.B RACING

ADRESSE : 9 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

MILLESIME : 2020



A.B RACING

Société par actions simplifiée

Au capital de 20.000 Euros

*Siège social : 9, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS*

RCS Paris B 424 704 369

Procès-Verbal en date du 8 janvier 2021 AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

L'an deux mille vingt et un

Le 8 janvier

Les associés d' « A.B RACING », société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros, divisée en 500 actions de 40 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, sur la convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

M. Alain BENAÏM à concurrence de 380 actions

SARL FASHION TRADER COMPANY à concurrence de 120 actions
Représentée par son Gérant M. Alain BENAÏM

Total égal au nombre d'actions composant le capital social : 500 actions

Réunissant ensemble la totalité du capital social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Alain BENAÏM le président.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- Quitus à la présidence,
- Affectation du résultat,
- Rémunération présidence,
- Approbation conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- 1° Le texte du projet des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
- 2° L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2020
- 3° Le rapport de gestion établi par la gérance,
- 4° La liste des conventions réglementées.

Le président déclare que les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leurs dispositions au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Il signale qu'aucun associé n'a posé par écrit de questions après réception des documents annexés à la convocation.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président donne alors lecture des rapports de la présidence, puis déclare la discussion ouverte et plusieurs observations sont échangées.



Puis plus personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes :

Première résolution : Approbation des comptes

L'Assemblée générale, après avoir répondu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. Lesdits comptes se soldant par un déficit de <97.499> Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Quitus à la gérance

L'Assemblée générale donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante :

- **Au Débit du Compte « Report à Nouveau »<97.499> Euros**

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital Social	20.000 Euros
- Réserve Légale	1.140 Euros
- Autres Réserves	904.766 Euros
- Report à Nouveau	<727.604>Euros

Capitaux Propres 198.302 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Quatrième résolution : Rémunération et frais de présidence

L'Assemblée générale prend acte que M. Alain BENAÏM n'a perçu aucune rémunération pour sa fonction de Président au cours de cet exercice.
Il sera remboursé, sur justificatifs de ces frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Dividendes exercices précédents :

L'Assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution : Approbations Conventions

L'Assemblée générale, annexe aux présentes une liste des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution : Formalités

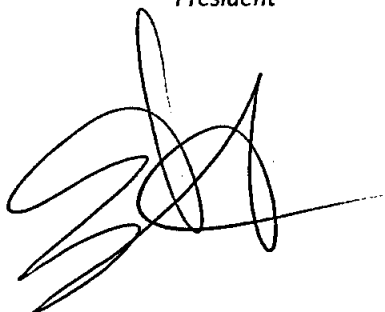
L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou l'extrait du procès-verbal des présentes délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

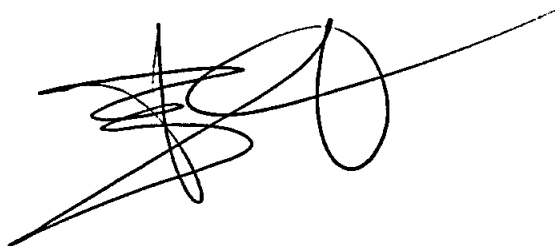
Monsieur Alain BENAÏM

Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SARL FASHION TRADER COMPANY

Représentée par son Gérant M. Alain BENAÏM

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop and several horizontal strokes.

A.B RACING

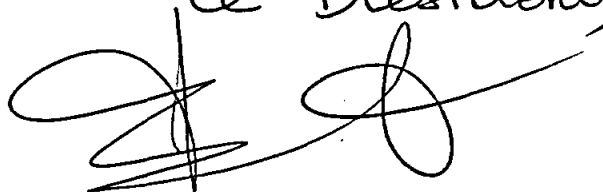
*Société par actions simplifiée
Au capital de 20.000 Euros
Siège social : 9, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS*

RCS Paris B 424 704 369

LISTE DES CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DU COMMERCE "APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020"

CONVENTIONS CONCLUES ANTERIEUREMENT ET POURSUITES AU COURS DE L'EXERCICE JUSQU'AU 30/09/2020

SOCIETE	NATURE CONVENTION	DATE DE LA CONVENTION	DATE D'EFFET ET DUREE
SAS A.B RACING	COMPTE COURANT	23/09/2020	Date d'effet : 02/04/2020 Durée : indéterminée Taux ; Moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à 2 ans

Le Président,


AB RACING

9, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

Tél : 06 .84.62.45.07

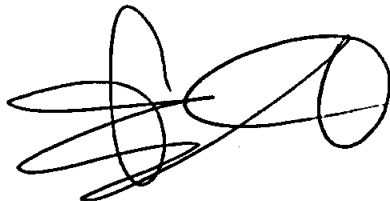
Email : a.benaim@inter-service-mode.fr

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Certifié conforme à l'original

Le Président,



Cappin

58, rue Roger Salengro

94120 Fontenay sous Bois

A.B RACING

**9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE
75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

A.B RAÇING

9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/10/2019 au 30/09/2020

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Liasse 2065*
- *Liasse 2067*
- *Liasses 2050 à 2059-G*

CAPPIN

58 RUE ROGER SALENGRO

94120 FONTENAY SOUS BOIS

0153328400

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A.B RACING
9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE
75008 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	299 631.94 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	11 282.58 Euros
- Résultat net comptable,	(97 499.35) Euros

Fait à FONTENAY SOUS BOIS
Le 09/12/2020

ARNAUD BERDAH

OLIVIER SILVERIO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	960.83	960.83		144.64	-144.64	-100.00
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	217 400.43	52 293.17	165 107.26	197 539.62	-32 432.36	-16.42
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 096.94		7 096.94	7 096.10	0.84	0.01
	Total II	225 458.20	53 254.00	172 204.20	204 780.36	-32 576.16	-15.91
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 754.00		12 754.00	14 363.06	-1 609.06	-11.20
	Autres créances	56 407.49		56 407.49	27 203.83	29 203.66	107.35
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	48 832.55		48 832.55	259 296.18	-210 463.63	-81.17
	Charges constatées d'avance (3)	9 433.70		9 433.70	10 558.23	-1 124.53	-10.65
	Total III	127 427.74		127 427.74	311 421.30	-183 993.56	-59.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	352 885.94	53 254.00	299 631.94	516 201.66	-216 569.72	-41.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

-0.06

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000.00	8 000.00	12 000.00	150.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 139.90	1 139.90		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	904 765.55	916 765.55	-12 000.00	-1.31
	Report à nouveau	-630 104.35	-507 240.92	-122 863.43	-24.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-97 499.35	-122 863.43	25 364.08	20.64
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	198 301.75	295 801.10	-97 499.35	-32.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	568.00	560.01	7.99	1.43
	Emprunts et dettes financières diverses	3 998.33	201 540.49	-197 542.16	-98.02
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 450.81	12 262.42	78 188.39	637.63
	Dettes fiscales et sociales	5 645.45	6 037.64	-392.19	-6.50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	667.60		667.60	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	101 330.19	220 400.56	-119 070.37	-54.02
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	299 631.94	516 201.66	-216 569.72	-41.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

101 330.19 220 400.56

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	11 282.58		11 282.58	22 504.47		-11 221.89	-49.87
Chiffre d'affaires NET	11 282.58		11 282.58	22 504.47		-11 221.89	-49.87
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 351.38	50 586.02		-18 234.64	-36.05
Autres produits			394.51	0.22		394.29	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			44 028.47	73 090.71		-29 062.24	-39.76
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			140 059.44	135 531.11		4 528.33	3.34
Impôts, taxes et versements assimilés			3 012.08	4 210.16		-1 198.08	-28.46
Salaires et traitements			5 400.00	8 967.30		-3 567.30	-39.78
Charges sociales			2 385.81	5 321.38		-2 935.57	-55.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 772.47	46 876.82		-26 104.35	-55.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			98.76	17.76		81.00	456.08
Total des Charges d'exploitation (II)			171 728.56	200 924.53		-29 195.97	-14.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-127 700.09	-127 833.82		133.73	0.10
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	5 572.19	345.89	5 226.30	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 572.19	345.89	5 226.30	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 952.70	965.49	2 987.21	309.40
Différences négatives de change	17 212.12	1 956.15	15 255.97	779.90
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	21 164.82	2 921.64	18 243.18	624.42
2. Résultat financier (V-VI)	-15 592.63	-2 575.75	-13 016.88	-505.36
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-143 292.72	-130 409.57	-12 883.15	-9.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	222 865.58	10 000.00	212 865.58	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	222 865.58	10 000.00	212 865.58	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	852.00	2 453.86	-1 601.86	-65.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	176 220.21		176 220.21	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	177 072.21	2 453.86	174 618.35	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	45 793.37	7 546.14	38 247.23	506.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	272 466.24	83 436.60	189 029.64	226.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	369 965.59	206 300.03	163 665.56	79.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-97 499.35	-122 863.43	25 364.08	20.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 953.00 965.49
CAPPIN

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
LOGICIELS		1 608.95	-1 608.95	NS
AMORT.AUTR.IMMOB.INCORPOR		-1 608.95	1 608.95	100.00
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		144.64	-144.64	-100.00
INST.TECH.MAT.UTIL.INDUS	960.83	960.83		
AMORT.INS.TEC.MAT.OUT.IND	-960.83	-816.19	-144.64	-17.72
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 107.26	197 539.62	-32 432.36	-16.42
AAI DIVERS	20 125.69	20 125.69		
MATERIEL DE TRANSPORT	16 676.00	16 676.00		
MATERIEL BUREAU ET INFO.	11 504.04	13 504.06	-2 000.02	-14.81
MOBILIER	4 679.00	4 679.00		
CHEVAUX	143 710.00	225 530.00	-81 820.00	-36.28
CHEVAL HARPER	20 705.70		20 705.70	
AMORT.AAI DIVERS	-20 125.70	-20 125.70		
AMORT.MATERIEL TRANSPORT	-8 398.74	-4 248.74	-4 150.00	-97.68
AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-11 387.04	-11 781.56	394.52	3.35
AMORT.MOBILIER	-4 679.00	-4 679.00		
AMORT CHEVAL	-4 310.36	-42 140.13	37 829.77	89.77
AMORT CHEVAL HARPER	-3 392.33		-3 392.33	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 096.94	7 096.10	0.84	0.01
DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	7 096.94	7 096.10	0.84	0.01
Total II	172 204.20	204 780.36	-32 576.16	-15.91
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 754.00	14 363.06	-1 609.06	-11.20
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	12 754.00	14 363.06	-1 609.06	-11.20
AUTRES CREANCES	56 407.49	27 203.83	29 203.66	107.35
TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	11 370.75		11 370.75	
TVA INTRA COM RECUPEREE	47.47		47.47	
TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.		2 081.77	-2 081.77	NS
CREDIT DE TVA A REPORTE	44 438.00	24 422.00	20 016.00	81.96
TCA/FACT. NON PARVENUES	133.93	141.47	-7.54	-5.33
BH	417.34	558.59	-141.25	-25.29
DISPONIBILITES	48 832.55	259 296.18	-210 463.63	-81.17
SOCIETE GENERALE	17 322.44	19 716.70	-2 394.26	-12.14
SOCIETE GENERALE DOLLAR	3 038.88	3 095.16	-56.28	-1.82
MONTE DEI PASCHI	109.98	236.16	-126.18	-53.43
CREDIT DU NORD	25 065.09	235 891.18	-210 826.09	-89.37
CREDIT DU NORD \$	349.25	355.72	-6.47	-1.82
CAISSE	2 946.91	1.26	2 945.65	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 433.70	10 558.23	-1 124.53	-10.65
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	9 433.70	10 558.23	-1 124.53	-10.65
Total III	127 427.74	311 421.30	-183 993.56	-59.08
TOTAL GENERAL	299 631.94	516 201.66	-216 569.72	-41.95

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		20 000.00	8 000.00	12 000.00	150.00
	CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	20 000.00	8 000.00	12 000.00	150.00
RESERVE LEGALE		1 139.90	1 139.90		
	RESERVE LEGALE PROPR.DITE	1 139.90	1 139.90		
AUTRES RESERVES		904 765.55	916 765.55	-12 000.00	-1.31
	AUTRES RESERVES	904 765.55	916 765.55	-12 000.00	-1.31
REPORT A NOUVEAU		-630 104.35	-507 240.92	-122 863.43	-24.22
	REPORT A NOUVEAU	-630 104.35	-507 240.92	-122 863.43	-24.22
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		-97 499.35	-122 863.43	25 364.08	20.64
Total I		198 301.75	295 801.10	-97 499.35	-32.96
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		568.00	560.01	7.99	1.43
	BANQUE INTERET COURUS	568.00	560.01	7.99	1.43
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		3 998.33	201 540.49	-197 542.16	-98.02
	FTC	3 952.70	200 965.49	-197 012.79	-98.03
	CCT BENAÏM ALAIN	45.63	575.00	-529.37	-92.06
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		90 450.81	12 262.42	78 188.39	637.63
	FOURNISSEURS	88 964.68	11 482.42	77 482.26	674.79
	FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 486.13	780.00	706.13	90.53
DETTE FISCALES ET SOCIALES		5 645.45	6 037.64	-392.19	-6.50
	URSSAF		414.00	-414.00	NS
	RETRAITE		256.88	-256.88	NS
	PREVOYANCE CADRE		12.90	-12.90	NS
	MUTUELLE HUMANIS		62.00	-62.00	NS
	PRELEVEMENT A LA SOURCE		143.22	-143.22	NS
	TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	1 023.71		1 023.71	
	TVA INTRA	47.47		47.47	
	TCA/FACTURES A ETABLIR	2 125.67	2 393.84	-268.17	-11.20
	CHARGES A PAYER	2 448.60	2 754.80	-306.20	-11.12
AUTRES DETTES		667.60		667.60	
	RELEVÉ CB	62.00		62.00	
	FTC	605.60		605.60	
Total IV		101 330.19	220 400.56	-119 070.37	-54.02
TOTAL GENERAL		299 631.94	516 201.66	-216 569.72	-41.95

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	11 282.58	22 504.47	-11 221.89	-49.87
CUT OFF PRODUITS ANNEXES	-384.00		-384.00	
CUT OFF PROD ACT ANNEX.	-4 985.22	-4 450.99	-534.23	-12.00
PDT ANNEX. 20%	16 651.80	26 955.46	-10 303.66	-38.22
Chiffre d'affaires NET	11 282.58	22 504.47	-11 221.89	-49.87
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	32 351.38	50 586.02	-18 234.64	-36.05
TRANSFERT CHARGES SS TVA	5 951.38	17 287.67	-11 336.29	-65.57
TRANSFERT CH. 20%	33 000.00	36 594.94	-3 594.94	-9.82
CUT OFF TRANSFERT CHARGES	-6 600.00	-3 296.59	-3 303.41	NS
AUTRES PRODUITS	394.51	0.22	394.29	NS
PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	394.51	0.22	394.29	NS
Total des Produits d'exploitation	44 028.47	73 090.71	-29 062.24	-39.76
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	140 059.44	135 531.11	4 528.33	3.34
ELECTRICITE	1 835.39	1 639.34	196.05	11.96
CARBURANT	1 702.92	2 264.77	-561.85	-24.81
PETITES FOURNITURES	1 409.28	537.38	871.90	162.25
FRAIS HIPPIQUE	19 466.41	7 330.72	12 135.69	165.55
FRAIS HIPPIQUE CEE	4 227.09	10 528.64	-6 301.55	-59.85
FOURNITURES ADMINIST.	232.40	2 785.79	-2 553.39	-91.66
CINTRES		939.26	-939.26	NS
LOCATIONS IMMOBILIERES	32 811.16	26 811.52	5 999.64	22.38
LOCATION PARKING	3 397.75	2 592.72	805.03	31.05
CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	318.44	300.00	18.44	6.15
ENTRETIEN MAT TRANSPORT	18 824.14	20 790.68	-1 966.54	-9.46
ENTRETIEN MATERIEL	190.12	314.97	-124.85	-39.64
PRIMES D'ASSURANCE	7 353.03	6 758.90	594.13	8.79
PRESTAT ^s INFORM.INTERNET		203.60	-203.60	NS
COMMISSIONS	14 619.89		14 619.89	
HONORAIRES COMPTABLE	14 484.00	14 180.00	304.00	2.14
ACTES CONTENTIEUX	231.26	944.68	-713.42	-75.52
AUTRES HONORAIRES	960.00	3 970.17	-3 010.17	-75.82
ANNONCES ET INSERTIONS	240.55		240.55	
CADEAUX	1 094.00	120.00	974.00	811.67
MODELES		138.50	-138.50	NS
SALONS	38.18	132.00	-93.82	-71.08
TRANSPORT SUR ACHATS	48.00	4 706.23	-4 658.23	-98.98
DEPLACEMENTS	258.57	253.11	5.46	2.16
RESTAURANT	62.00		62.00	
FRAIS POSTAUX		144.00	-144.00	NS
FRAIS DE TELECOMMUNICATIO	10 790.67	21 760.39	-10 969.72	-50.41
SERVICES BANCAIRES	5 137.65	5 132.99	4.66	0.09
COTISATIONS	326.54	250.75	75.79	30.23
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 012.08	4 210.16	-1 198.08	-28.46
TAXE D'APPRENTISSAGE		24.35	-24.35	NS
FORMATION PROF.CONTINUE	39.08	76.76	-37.68	-49.09
CFE	519.00	782.25	-263.25	-33.65
TAXE FONCIERE	300.00	303.68	-3.68	-1.21
TAXES/VEHICUL.DE SOCIETES	2 154.00	1 448.00	706.00	48.76
CARTE GRISE		1 536.32	-1 536.32	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DROITS DE DOUANE		38.80	-38.80	NS
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 400.00	8 967.30	-3 567.30	-39.78
REMUNERATIONS PERSONNEL	5 400.00	8 967.30	-3 567.30	-39.78
AVANTAGES EN NATURE DUS	1 708.00	5 124.00	-3 416.00	-66.67
AVANTAGES EN NATURE PRIS	-1 708.00	-5 124.00	3 416.00	66.67
CHARGES SOCIALES	2 385.81	5 321.38	-2 935.57	-55.17
URSSAF	1 647.10	3 569.58	-1 922.48	-53.86
RETRAITE	725.81	1 626.31	-900.50	-55.37
PREVOYANCE CADRE	12.90	101.19	-88.29	-87.25
MUTUELLE HUMANIS		24.30	-24.30	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	20 772.47	46 876.82	-26 104.35	-55.69
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	20 772.47	46 876.82	-26 104.35	-55.69
AUTRES CHARGES	98.76	17.76	81.00	456.08
CHARGES DIV.GEST.COURANTE	98.76	17.76	81.00	456.08
Total des Charges d'exploitation	171 728.56	200 924.53	-29 195.97	-14.53
Résultat d'exploitation	-127 700.09	-127 833.82	133.73	0.10
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	5 572.19	345.89	5 226.30	NS
GAINS DE CHANGE	5 572.19	345.89	5 226.30	NS
Total des Produits financiers	5 572.19	345.89	5 226.30	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 952.70	965.49	2 987.21	309.40
INTERETS CCT		965.49	-965.49	NS
INTERETS FTC	3 952.70		3 952.70	
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	17 212.12	1 956.15	15 255.97	779.90
PERTES DE CHANGE	17 212.12	1 956.15	15 255.97	779.90
Total des Charges financières	21 164.82	2 921.64	18 243.18	624.42
Résultat financier	-15 592.63	-2 575.75	-13 016.88	-505.36
Résultat courant avant impôts	-143 292.72	-130 409.57	-12 883.15	-9.88
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	222 865.58	10 000.00	212 865.58	NS
PRODUITS CES.ELTS D'ACTIF	222 865.58	10 000.00	212 865.58	NS
Total des Produits exceptionnels	222 865.58	10 000.00	212 865.58	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	852.00	2 453.86	-1 601.86	-65.28
PENALITES ET AMENDES	852.00	616.40	235.60	38.22
CHARGES /EXER.ANT		1 837.46	-1 837.46	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	176 220.21		176 220.21	
VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED	176 220.21		176 220.21	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A.B RACING		9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE	
SIRET 4 2 4 7 0 4 3 6 9 0 0 0 2 6		75008 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		23 RUE DES JEUNEURS 75002 PARIS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	EXPLOITATION CHEVAUX DE COURSES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	92 818
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
APPIN 8 RUE ROGER SALENGRO 4120 FONTENAY SOUS BOIS Tél: 0153328400			
CGA/OMGA		Identité du déclarant:	
Viseur conventionné		Date: 09/12/2020 - Lieu: PARIS	
(Cocher la case correspondante)		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: BENAÏM ALAIN	

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
Moins que celles visées en (a)	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
M BENAÏM ALAIN PRESIDENT LE MANOIR DE COMELLE	380	2019	11 551				
60560 ORRY LA VILLE							
FASHION TRADER COMPANY ASSOCIE 23 RUE DES JEUN	120						
75002 PARIS							

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Introcessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.B RACING

du 01/10/2019

Adresse 9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE 75008 PARIS

au 30/09/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 BENAÏM ALAIN STYLISTE	LE MANOIR DE COMMELLES 60560 ORRY LA VILLE
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 5 400		1 708		7 108	259	31 278		38 645
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
5 400		1 708		7 108	259	31 278		38 645

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 094
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	62
Total	1 156

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :

Total des dépenses	Bénéfices Imposables ⑪
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑪	- de l'exercice 2020 ⑪
39 801	
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑪
14 332	

Nom et qualité du signataire **BENAÏM ALAIN
PRESIDENT**

A PARIS
Signature,

le 09/12/2020

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : A. B RACING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2					
Adresse de l'entreprise 9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE		75008 PARIS					
Durée de l'exercice précédent* 1 2							
Numéro SIRET* 4 2 4 7 0 4 3 6 9 0 0 0 2 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 0					
		N-1 13 0 0 9 2 0 1 9					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG				
		Fonds commercial (I) AII	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
		Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	961	145		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	52 293	165 107		
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD	BE						
Prêts BF	BG						
Autres immobilisations financières* BH	BI			7 097	7 096		
TOTAL (II) BJ	BK			53 254	172 204		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			Matières premières, approvisionnements BL	BM		
				En cours de production de biens BN	BO		
				En cours de production de services BP	BQ		
				Produits intermédiaires et finis BR	BS		
				Marchandises BT	BU		
				Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
				Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	12 754	14 363
				Autres créances (3) BZ	CA	56 407	27 204
				Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
				Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		Disponibilités CF	CG	48 833	259 296		
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	9 434	10 558		
		TOTAL (III) CJ	CK	127 428	311 421		
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
			Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecart de conversion actif* (VI) CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	352 886		53 254	299 632			
	1A			516 202			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0)					
(3) Part à plus d'un an : CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations : Stocks : Créances :					

Désignation de l'entreprise : A.B RACING

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20.000.....)	DA	20 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 140	1 140
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	904 766	916 766
	Report à nouveau	DH	(630 104)	(507 241)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(97 499)	(122 863)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	198 302	295 801
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	568	560
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	3 998	201 540
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 451	12 262
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 645	6 038
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	668	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	101 330	220 401
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	299 632	516 202
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	101 330	220 401
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		A.B. RACING				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens*	FD		FE		FF	
			services*	FG	11 283	FH		FI	11 283
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 283	FK		FL	11 283	22 504	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	32 351	50 586	
	Autres produits (1) (11)					FQ	395	0	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	44 028	73 091	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	140 059	135 531	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 012	4 210	
	Salaires et traitements*					FY	5 400	8 967	
	Charges sociales (10)					FZ	2 386	5 321	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*		GA	20 772	46 877	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	99	18	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	171 729	200 925
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(127 700)	(127 834)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	5 572	346	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	5 572	346
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 953	965	
	Différences négatives de change					GS	17 212	1 956	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	21 165	2 922
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(15 593)	(2 576)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(143 293)	(130 410)	

Désignation de l'entreprise : A . B RACING										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									IIB	222 866	10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	222 866	10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	852	2 454	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									IIF	176 220		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	177 072	2 454	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	45 793	7 546	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	272 466	83 437	
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	369 966	206 300	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(97 499)	(122 863)	
RENVOS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									IIP			
	{ - Crédit bail immobilier									IIQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									III			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	3 953	965	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	32 351	50 586	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6									A9			
Dont cotisations facultatives obligatoires A9													
aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N				
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
CESSIONS IMPOS									176 220		222 866		
AMENDES									852				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A. B. RACING										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
								2		3					
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 609	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	961	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	20 126	KW		KX					
		Matériel de transport *				KY	16 676	KZ		LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 183	LC		LD					
		Emballages récupérables et divers *				LE	225 530	LF		LG	164 416				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	281 476	LO		LP	164 416			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
	Autres participations						8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	7 096	IU		IV	1			
	TOTAL IV						LQ	7 096	LR		LS	1			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	290 181	OH		OJ	164 417		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste		3		4					
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						2									
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D0				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	1 609	LW				
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB					
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	961	ML	961			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	20 126	MO	20 126		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	16 676	MR	16 676		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	2 000	MT	16 183	MU	16 183		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV	225 530	MW	164 416	MX	164 416		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG	227 530	NH	218 361	NI	218 361	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations						IO		OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	7 097	2F	7 097	2G	7 097	
	TOTAL IV						I3		NJ	7 097	NK	7 097	2H	7 097	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		OK	229 139	OL	225 458	OM	225 458

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.B RACING

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.B RACING

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 609	PF		PG	1 609	PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	816	QA	145	QB		QC	961
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	20 126	QE		QF		QG	20 126
	Matériel de transport	QH	4 249	QI	4 150	QJ		QK	8 399
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 461	QM	1	QN	396	QO	16 066
	Emballages récupérables et divers	QP	42 140	QR	16 477	QS	50 914	QT	7 703
TOTAL III		QU	83 791	QV	20 772	QW	51 310	QX	53 254
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	85 400	OP	20 772	OQ	52 919	OR	53 254

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.géol.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY				Total général non venant (NW - NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **A. B RACING**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : A.B RACING										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 097	UV	(0)	UW	7 097				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	12 754		12 754						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (amériquement constituée * UO	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	55 990		55 990					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	417		417						
	Charges constatées d'avance	VS	9 434		9 434						
	TOTAUX		VT	85 692	VU	78 595	VV	7 097			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	568		568						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	90 451		90 451						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 197		3 197						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 449		2 449						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 998		3 998						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	668		668						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	101 330	VZ	101 330						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : A. B RACING				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 0		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 675	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	2 154	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ	852	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %					I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		XR		
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C)	SX		WQ		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
			TOTAL I		WR			
					4 681			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					WH	
		- imposées aux taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	XA	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						ZX	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZY		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					XD		
	Majoration d'amortissement *					XF		
	Abattement sur le bénéfice et cotisations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OY		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
			Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA				
			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		XG	
Créance dérogée par le report en arrière du déficit					ZI		Y2	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					XH			
III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II		97 499			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)		XI			
			déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN		XO	
							92 818	

Désignation de l'entreprise : A.B RACING

Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	92 818
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	92 818

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.B RACING										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(507 241)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(122 863)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	(630 104)						
TOTAL I		OF	(630 104)	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	(630 104)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	36 527		XQ	36 527	29 704						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	15 675	19 095						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	14 620							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	73 237	86 732						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	140 059	135 531						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	519	782						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	2 493	3 428						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 012	4 210						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	7 785	12 316						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	9 377	18 966						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	8 967							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.20 %	1.35 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : A.B. RACING

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	SEAN COUGHLAN CHE	225 530	50 914		174 616
	2	PRADA VALISE	2 000	396		1 604
	3	ORIOM - ANTIVIRUS	823	823		
	4	ORIOM - ANTIVRUS	786	786		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	222 866	48 250	48 250			
	2		(1 604)	(1 604)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑧)			46 645				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑫							

(A)

(B)
(certification par l'Etat)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGD)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A.B RACINGNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A.B. RACING

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 4 2 4 7 0 4 3 6 9 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.B RACING

ADRESSE (voie) 9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	120
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	380
---	----	---	--	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination FASHION TRADER COMPANY

N° SIREN (si société établie en France) 449542588 % de détention 24.00 Nb de parts ou actions 120

Adresse : N° 23 Voie RUE DES JEUNEURS

Code postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BENAÏM Prénom(s) ALAIN

Nom marital % de détention 76.00 Nb de parts ou actions 380

Naissance : Date 251154 N° Département 99 Commune OUDJA Pays MA

Adresse : N° Voie LE MANOIR DE COMELLES

Code postal 60560 Commune ORRY LA VILLE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune OUDJA Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2032-G 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET

4 2 4 7 0 4 3 6 9 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.B RACING

ADRESSE (voie)

9 RUE DU FAUBOURG ST HONORE

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.